

Analyse des comportements électoraux des jeunes français issus de l'immigration maghrébine : le cas de BOBIGNY.

*Dr. Medjdoub Abdelmoumene
Université de Ouargla*

Etudier les comportements électoraux des jeunes Français issus de l'immigration maghrébine à Bobigny, ou dans d'autres banlieues, pour déterminer s'ils ont un comportement spécifique à eux et différent de celui des jeunes français de souche, est une tâche difficile.

Le phénomène de non-inscription sur les listes électorales et celui d'abstention ne sont pas propres à ces jeunes, mais, il y a une forte conscience qui est en train de naître. Par ailleurs, même s'ils constituent un électorat potentiel, le vote maghrébin ou communautaire est absent sur la scène politique, malgré leurs caractéristiques, socioprofessionnelles et socioculturelles malgré aussi leur attachement à l'islam et à la tradition pour s'identifier.

Ces jeunes cherchent leur place comme citoyen En suivant le processus d'intégration imposé par la France. Les filles trouvent le moyen d'affronter la sphère extérieure, soit en militant dans le milieu associatif, soit dans le marché du travail ou elles réussissent mieux que leurs frères.

Introduction :

La population française d'origine maghrébine représente une partie considérable de l'ensemble de la population française selon le recensement de 1990, le nombre de maghrébins nés en France et ceux qui sont nés à l'étranger est de : **2 098 702**. Elle est présente dans certains secteurs d'activités, comme elle fait désormais partie du paysage politique, économique, socio-culturel et historique de la France. La population française d'origine maghrébine n'est pas présente entièrement sur la scène politique, comme un parti politique, mais elle est représentée par des élus, des élites dans les partis politiques traditionnels.

Cette représentation a une tendance plutôt à gauche qu'à droite. Les deux élus des français

d'origine maghrébine dans le département de la Seine Saint Denis, l'un à Bobigny et l'autre à Stains, sont adhérents au Parti Communiste Français (**PCF**).

Par contre, les jeunes français issus de l'immigration maghrébine sont plus présents dans les associations et les syndicats que dans les partis politiques traditionnels, les femmes se mobilisant plus que les hommes, et c'est là le rôle le plus remarquable des jeunes dans la vie sociale. Ainsi, des assistantes sociales, des conseillers, des animateurs, des éducateurs, des médiateurs et travailleurs sociaux, des responsables de centres de vacances et de loisirs, des clubs pour adolescents et des centres du sport, etc. Sont presque tous passés par le milieu associatif. Ces associations font un grand travail humanitaire et de solidarité pour aider les populations en difficultés à surmonter les problèmes du quotidien, par des actions de soutien, surtout avec les pays de tiers monde. C'est le cas concret de la ville de Bobigny, avec ses diverses associations créées récemment avec les nouvelles réglementations qui sont accessibles aux français comme aux étrangers travaillant et résidant régulièrement en France. On n'y trouve plus de **270** associations avec différents thèmes et objectifs, dont la part des jeunes français issus de l'immigration n'est pas négligeable.

La participation de la population française issue de l'immigration maghrébine dans la vie culturelle a une part considérable qui s'explique par la religion musulmane, deuxième religion en France et dans le monde. Cependant, le développement de la construction des lieux de cultes musulmans connaît une grande latence. Ainsi, fallait-il attendre plusieurs années, après la première mosquée de Paris, construite en 1920 par le roi du Maroc, pour voir apparaître d'autres mosquées et des centres culturels islamiques, comme ceux d'Evry, de Lyon et de

Strasbourg, après de longues années de pratiques dans les caves des cités **HLM** où dans les foyers des jeunes travailleurs, comme ceux de la **SONACOTRA**. Ceci a favorisé la multiplication des lieux de prières, et des associations à caractères islamiques dans les grands rassemblements de cette population française musulmane. Ces associations organisent même des congrès et des séminaires sur l'islam et les musulmans en Europe, l'exemple de l'association « *Union des Organisations Islamiques de France* » (**UOIF**) organise chaque année en France un congrès islamique des musulmans d'Europe, au Bourget dans la région Parisienne. Durant quatre jours, ce rassemblement permet de débattre des questions d'actualité, avec des théologiens, et des scientifiques qui viennent de tous les coins du monde. Cette année, par exemple, en mai 2002, la question de la participation électorale de la communauté musulmane française dans les élections en France a été au cœur des débats et le centre d'une réflexion sur les comportements électoraux et politiques de la population française d'origine maghrébine, et musulmane en particulier, avec une forte participation, cette année, de plus de cent mille (**100000**) participants et visiteurs.

En dehors de leur préoccupation religieuse, l'islam, les jeunes français issus de l'immigration maghrébine, participent à diverses activités culturelles et sportives. On remarque cela à travers de grands concerts de musique, suivis par un grand nombre d'entre eux, surtout le Rai, de théâtre ou de spectacles de comiques dans les scènes parisiennes et ailleurs, ou le grand nombre de joueurs professionnels du football et les athlètes du sport du haut niveau, sans oublier les animateurs de la bande **FM** dans les stations de radio, et la presse écrite, qui n'a pas encore trouvé sa place en France.

L'immigration maghrébine a une influence sur la vie économique, vu sa concentration dans des lieux où le besoin de la main d'œuvre était important dans les années cinquante et soixante. La main d'œuvre d'origine d'Afrique du nord, surtout algérienne, marocaine et tunisienne, dans les diverses régions de France, avait une participation considérable dans l'effort de

construction de la France, après la deuxième guerre mondiale.

La présence de cette communauté, deux ou trois générations après, favorise les échanges avec les pays d'origine et la France, par des opérations d'import-export. Et, localement, par la multiplication de boutiques et de points de ventes de produits orientaux, de restaurants, de petites usines de confection et de textile, d'abattoirs, de boucheries *halal*, et ceci, presque dans tous les secteurs de l'activité économique et commerciale.

LA NATURE DE LA PARTICIPATION ELECTORALE EN FRANCE

Deux dimensions fondamentales structurent le champ des comportements politiques: l'engagement et l'orientation. Le premier régit le rapport à la politique, la seconde régit la direction de son action dans la politique. Ces deux dimensions renvoient à des mécanismes différents et font généralement l'objet d'études séparées. L'originalité de l'objet de chacune et l'inégal développement des travaux qui leur ont été consacrés commandait deux approches différentes. La première partie rédigée par D.Memmi est davantage « *problématique* » car la notion même de participation pose un problème. La seconde, rédigée par A.Lancelot, est alors « *synthétique* », car la masse des études consacrées aux orientations rendait absolument nécessaire une synthèse, présentée ici, sous la forme d'un modèle explicatif général mais simple. Que doit-on entendre par notion de participation dans le cas de la première approche qui nous intéresse ? Pour la définir, il y a deux manières d'aborder ce problème. Selon **D.Memmi**, on pourrait proposer une définition, à priori, de la participation, qui s'ajouterait aux autres. On préférera, ici, circonscrire notre objet en examinant comment il est défini de l'intérieure du champ scientifique concerné. On considèrera donc, essentiellement dans un premier temps, les ouvrages prenant explicitement pour objet la « *participation politique* ».

Les différentes définitions de la participation politique des politologues renvoient à une

représentation plutôt qu'à un *objet* aux contours aisément délimitables. Quelques critères, cependant émergent des définitions qui suivent. On constatera que :

a- on nous parle de participation à propos des *individus*,

b - la participation renvoie à l'un processus *volontaire*,

c - il s'agit d'une *activité*,

d - cette activité est *orientée* : elle vise à avoir une influence sur le gouvernement. Ainsi, parmi les auteurs proposant une définition:

- « Nous définissons simplement la participation politique comme une activité opérée par des *citoyens privés* (*private citizens*) et qui vise à influencer la formation des décisions *gouvernementales* » (**Huntington, Nelson, 1976, p.4**).
- « La participation politique désignera les activités *volontaires* par lesquelles les *membres* d'une société prennent part à la sélection des dirigeants, directement ou indirectement, à la formation de la *politique publique* » (**McClosky, 1968, p.252**).
- « La participation politique renvoie à ces *activités*, exercées par des *citoyens privés qui visent*, plus ou moins directement, à influencer la sélection du *personnel gouvernemental et /ou des actions* qu'il entreprend » (**Verba, Nie, 1972, p. 2**).
- « *Activités volontaires de citoyens en tant qu'individus* (*individual citizens*) qui visent à influencer soit directement, soit indirectement les choix politiques à différents niveaux du système politique » (**Barnes, Kaase, 1979, p.42**).
- « Le comportement politique [C'est en renvoyant à ce concept que l'auteur entend définir la participation] est un comportement qui affecte, ou vise à

affecter, les décisions du gouvernements» (**Milbrath, 1965, p.1**).

D'après ces définitions, une notion relativement claire, apparemment, présuppose qu'un individu volontaire vise, à travers son action, à avoir une influence sur le gouvernement. Le terme de « *participation* » connaît, d'abord dans les analyses empiriques, une extension horizontale, considérable. Alors que, dans les définitions qui précèdent, *participer* c'est avoir une *activité* politique. Dans les descriptions du phénomène, la notion de participation recouvre, au fait, un champ qui va de l'action véritable à la simple attitude ou à son résultat : le niveau d'information politique ou l'intérêt pour la politique, par exemple. On a, ainsi, pu utiliser cette dernière manifestation comme critère unique en dehors du vote de la « participation » (**Brelson, Lazarsfeld, McPhee, 1954**). La notion de participation connaît également une extension verticale importante. Les définitions supposent l'activité de « *citoyen privés* » visant à « influencer la sélection du personnel et /ou des actions qu'il entreprend » Ceci suppose en d'autres termes une intervention extérieure la classe politique. Confusion, contre laquelle, s'insurge (**D.Gaxie**), par exemple, en proposant de distinguer à la suite de **M.Weber** entre « activité politique », c'est-à-dire l'exercice du pouvoir au sein du gouvernement politique, et « activité politiquement orientée » qui vise à influencer l'activité du gouvernement (**Gaxie, 1978**).

CHAPITRE I : LES APPARTENANCES BIOSOCIALES

Comment expliquer, alors, la distribution socio-biologique (âge et sexe) de la participation? Celle-ci nous permet, au fait, d'approfondir cette notion de domination sociale et politique.

Le comportement féminin est la meilleure introduction à ce problème. Comment expliquer, par exemple, le phénomène suivant: les hommes ouvriers, ayant acquis un niveau d'étude primaire, révèlent un niveau d'intérêt pour la politique égale (mesuré aux non-réponses à des sondages) à celui des

femmes, de cadres supérieurs ou cadres elles-mêmes, passées par l'enseignement moyen ou supérieur?

Le volume des publications, en pays anglo-saxons, notamment, sur les effets de l'âge sur les attitudes et comportements politiques, indique l'importance accordée à ce facteur d'explication, mais marque aussi la difficulté de le maîtriser. Dans ce chapitre, nous développons deux sections des appartenances bio- sociales: l'âge et le sexe.

SECTION 1 : L'ÂGE

L'âge est une variable fourre-tout qui recouvre une diversité de dimensions difficiles à isoler, une variable piège qui suppose, pour être étudié, un grand éventail de données et d'instruments de mesure. Disons, d'emblée, que nous ne disposons pas, aujourd'hui en France, de moyens nécessaires pour analyser, de façon autre qu'anecdotique et superficielle, les effets de l'âge. Parler de l'âge, notamment dans le domaine de la sociologie électorale, c'est d'abord penser en termes d'opposition entre les jeunes et les plus vieux des électeurs, entre entrants et sortants du corps électoral. Raisonner en ces termes, c'est raisonner en termes de démographe électoral.

Or, en évaluant le poids numérique des flux d'entrées et de sortie, on compare la composition des classes d'âge les plus jeunes et les plus anciennes, du point de vue des caractéristiques essentielles, pour analyser des comportements électoraux (sexe, niveau d'instruction, groupe socioprofessionnel, lieu de résidence, éléments de patrimoine, etc.). Dénombrer les classes d'âge ou les caractériser n'est pas suffisant. La science électorale aime à prévoir. Pour cela, on peut projeter dans l'avenir les tendances de l'évolution démographiques (mortalité, fécondité) et évaluer ce qui, dans quinze ou vingt ans, l'emportera du rajeunissement ou du vieillissement du corps électoral. On peut faire le même genre de calcul sur des populations particulières d'électeurs (électeurs de gauche ou de droite, travaillistes ou conservateurs). En tenant compte, en

particulier, des taux de mortalité et de fécondité différentiels des différents groupes sociaux qui les composent et en supposant toutes choses égales. Par ailleurs, on peut essayer de prévoir l'évolution démographique des différents électors. Ce genre d'entreprises se révèle, en règle générale, assez décevant pour deux raisons: les évolutions sur le long terme se font à base de tous petits mouvements difficiles à évaluer et à comptabiliser précisément. Il est évident, par ailleurs, que la démographie ne représente qu'un des facteurs, et non le plus important, des changements observés avec le temps dans la composition des électors. On peut, pour prévoir l'avenir, avoir recours à une toute autre méthode et tenter d'étudier les orientations politiques des électeurs avant même qu'ils ne soient en âge de voter. Aux Etats-Unis, une des incitations les plus fortes au développement des études électorales sur la socialisation politique de l'enfance et de l'adolescence, est venue de travaux de l'école de sociologie électorale de l'Université du Michigan.

La diffusion des préférences partisans, les stabilités au cours d'une vie, leur reproduction d'une génération à une autre, permettraient de penser qu'on pourrait inférer des préférences partisans des adolescents d'aujourd'hui et celles des électeurs de demain.

Selon **Annick. PERCHERON**: les dimensions qui nous permettent d'étudier l'effet de l'âge avec l'évolution des attitudes et des comportements sont : âge et cycle de vie, âge et génération, âge et période.

SECTION 2: LE SEXE

Le comportement féminin est la meilleure introduction à ce problème. Comment expliquer, par exemple, ce phénomène: les hommes ouvriers, ayant acquis un niveau d'étude primaire, révèlent un niveau d'intérêt pour la politique (mesuré aux non-réponses à des sondages) égal à celui des femmes de cadres supérieurs ou cadres elles-mêmes, passées par l'enseignement moyen ou supérieur ? La supériorité de la position statutaire (et de ses corrélés économiques, culturels, relationnelles, etc.) de celles-ci sur ceux-là est pourtant indubitable (**Michelat, Simon**, 1983, p.84).

Pourquoi à niveau d'instruction égal, les femmes sont-elles nettement plus dépourvues que les hommes de la connaissance des idéologies et des enjeux politiques?

le droit de vote en 1944 ? Mais, pendant près de trente ans, toutes ne l'ont pas exercé sur le mode des hommes. Il a fallu attendre les années soixante dix pour les voir en faire un usage très voisin. Pourquoi cette évolution peut-elle être observée seulement jusqu'en 1981 ? Est-elle en passe d'aboutir à une parfaite similitude des comportements électoraux masculin et féminin ? Après les consultations de 1983 et 1984, on ne peut exclure que la période actuelle correspond à une pause dans le processus entamé.

Trois temps sont donc à étudier dans cette histoire du suffrage universel réel en France et deux protagonistes se mettent en évidence, dont l'un pèse un peu plus lourdement que l'autre, puisque 53% des électeurs sont des électrices.

CHAPITRE II : LES POSITIONS SOCIALES

Introduction

Si on définit la classe sociale par le rapport des individus aux moyens de production et d'échange, la nomenclature socioprofessionnelle de l'INSEE en fournit un indicateur approché, puisqu'elle permet de distinguer les travailleurs indépendants, propriétaires de leur entreprise, des salariés qui travaillent pour un patron et les salariés ouvriers, des salariés non ouvriers. Les actifs (chômeurs, retraités) ont été reclassés en fonction de leur dernière profession exercée, de manière à accroître les effectifs.

On désigne généralement la **classe sociale objective** par un type de groupement constitué en fonction d'un ensemble de caractéristiques liés à la situation professionnelle de ceux qui en font partie : secteur et type d'activité (productive, ou non productive, industrielle ou agricole, etc.), statut (« patron », « indépendant » ou salarié), situation hiérarchique, nature et niveau des revenus (salaire, traitement, pensions, bénéfiques, gages, honoraires,

dividendes, rentes, etc....).

Dans ce chapitre nous étudions les variables explicatives de la position sociale. Ce sont le niveau d'études ou le niveau du diplôme, ensuite le niveau du revenu, du patrimoine et la catégorie socioprofessionnelle

SECTION 1: LA CLASSE SOCIALE

En premier lieu, on pourra dire que l'influence de l'appartenance sociale est décisive, mais pas univoque. Du point de vue de la socialisation politique, cela n'a guère de sens de parler des enfants d'ouvriers, des enfants de cadres supérieurs ou de cadres moyens. Il faut observer, en deuxième lieu, que la variable « classe sociale » n'est pas toujours celle qui produit les plus grands effets. Dans le cas de la France, les proximités idéologiques à la gauche ou à la droite discriminent souvent plus fortement les attitudes des enfants que leur groupe social d'origine. Il en va de même, dans certains cas, de la variable du lieu de résidence. Il apparaît clairement, par ailleurs, que l'appartenance sociale ne pèse pas d'un même poids sur toutes les dimensions de socialisation politique. Les parents transmettent tous aussi bien (ou aussi mal), quelque soit leur classe sociale, leurs préférences idéologiques à leurs enfants. En revanche, on observe des différences sensibles sur toutes les dimensions composantes cognitives. La deuxième observation serait pour souligner que la socialisation politique ne conduit pas à un effacement des différences sociales, au sein des nouvelles générations. La similitude du degré de transmission des préférences idéologiques conduit à la reproduction d'ensemble de leurs distributions. Les glissements à gauche que nous avons observés touchent tous les groupes sociaux, mêmes s'ils semblent un peu plus sensibles chez les enfants d'employés et de cadres supérieurs. Les transformations des attitudes de la nouvelle génération par rapport à celle de leurs parents, sur les autres dimensions politiques ou socioculturelles, s'observent dans tous les groupes sociaux. Il y a déplacement des préférences et non

rétrécissement des écarts entre les groupes sociaux.

SECTION 2: LE NIVEAU D'ETUDES (DIPLÔME)

L'école constitue le deuxième lieu important de la socialisation politique. Par tradition (influence de la philosophie et de la sociologie, mais aussi de la psychologie scolaire), l'influence et le rôle de l'école dans la socialisation de l'enfant est l'un des thèmes des plus et des mieux étudiés. L'école exerce une triple influence par l'intermédiaire du contenu de l'enseignement, par l'initiation à certaines formes de participation et par l'apprentissage de certains types de relations de pouvoir:

1 - l'école représente le lien d'acquisition, par excellence, d'un certain savoir et d'une certaine compétence. L'idée du contenu renvoie à l'ensemble des messages présents de façon plus ou moins explicite dans toutes les matières enseignées. Elles recouvre, aussi, la forme même donnée de ces enseignements selon le type le l'établissement où ils sont dispensés.

2 - l'école, par ailleurs, représente un lien d'apprentissage de certains mécanismes et de certaines pratiques proches de celles de la vie politique (participation à la vie de la classe, élection de conseil de classe etc.). Des études, à partir de données comparatives, comme celles d'**Almond** et **Verba** (1963), ont souligné l'efficacité de la participation à la vie scolaire comme à la vie politique. Ils en avaient même tiré arguments pour prêter plus d'influences à l'école qu'à la famille dans le domaine de la socialisation politique. Le débat n'est pas tranché sur ce point. Des études menées dans le cadre de la France (**Dehan**, **Percheron**, **Berthélémy**, 1980) montrent, en tous les cas, que les élections, en milieu scolaire, n'échappent pas aux pesanteurs sociologiques les plus générales. La désignation des candidats, les motivations du choix se fond sur des critères d'affinités sociales qui reproduisent, notamment, les règles sociologiques mises en évidence dans le choix du conjoint.

3 - la dernière influence de l'école s'exerce par l'apprentissage de certaines formes de relations sociales : rapports horizontaux, rapports verticaux de deux types (institutionnels dans le cadre de la classe et informels dans l'ensemble des échanges entre adultes et enfants en dehors de la classe). Selon les cas, l'apprentissage de ces relations verticales aidera au développement d'attitudes de participation ou au contraire de soumission et d'aliénation. Plusieurs facteurs freinent ou renforcent l'influence de l'école : l'homogénéité d'autorité dans la famille et à l'école ou, en tout les cas, l'adhésion des parents au système d'autorité en vigueur de l'école ; l'affinité entre les systèmes de valeurs et d'opinions des enseignants et des parents, et des enseignants et des élèves (notamment les plus âgés) ; l'attitude des enfants à l'égard de l'institution et de leur situation scolaire.

Au bout de compte, tout se passe comme si, dans le domaine politique, l'influence de l'école se traduisait de deux façons l'acquisition d'une compétence savante et souvent formelle, la familiarisation avec certains mécanismes de participation pour les enfants des milieux privilégiés et des élèves en bonne situation scolaire et l'apprentissage, en revanche, par des situations d'inégalités et de moyens anoniques à contester un système qui les relègue. Le niveau d'étude est fortement dépendant de la classe sociale et conditionne, dans une large mesure, la position socio professionnelle. Notre indicateur du niveau d'étude est constitué par la réponse à une question relative au dernier établissement fréquenté comme élève ou étudiant (les réponses proposées sont : primaire, secondaire, supérieure, technique ou commercial, supérieur, pas d'études).

Cet indicateur soulève plusieurs problèmes. En premier lieu, il a comme inconvénient de ne pas permettre la comparaison avec les travaux qui utilisent comme critère le diplôme le plus élevé obtenu. En second lieu, nous étions amenés, faute d'effectifs suffisants, à réduire les niveaux d'études à trois catégories dans la plupart des cas [pas d'études ou

études primaires (-), études moyennes (primaires supérieurs, techniques, commercial, secondaire) (=), études supérieures (+), soit-même à deux (pas d'études ou primaires) (-), opposées à tout les autres]. Or, entre un collègue d'enseignement technique et un lycée, par exemple, il existe des différences très notables. En troisième lieu, nous n'en avons pas distingué entre établissements publics et privés. Enfin, le niveau d'étude ainsi défini est surtout significatif d'une multiplicité de variables caractéristiques du milieu d'origine, du milieu scolaire et de la situation actuelle, que nous ne sommes pas en mesure d'isoler. En résumé, l'élévation du niveau d'étude, dans l'ensemble, s'accompagne d'une probabilité du vote de droite plus élevée et, plus encore, d'une moindre probabilité de vote à gauche, surtout communiste.

SECTION 3: LE NIVEAU DU REVENU

Le revenu est un indicateur peu fiable de la richesse des travailleurs indépendants. Généralement imposé au forfait sur la base d'une évaluation administrative, ils refusent plus massivement que les salariés d'indiquer leurs revenus. Seuls les gros commerçants et les professions libérales se définissent par une représentation dans les revenus élevés.

Il se peut qu'en matière de comportement politique, le niveau (c'est-à-dire l'accès à une quantité donnée de biens et de services à signification matérielle et /ou symbolique) constitue la variable déterminante et, qu'à revenu constant, la classe sociale telle que précédemment définie soit, sans ce rapport, d'effet faible ou nul.

L'indicateur du revenu est constitué par la réponse à une question portant sur l'ensemble des rentrées du foyer (salaires, allocations familiales, pensions, revenus divers). Cet indicateur ne fournit que des données très approximatives sur la « richesse » de la personne interrogée. Outre l'éventuelle insincérité de la réponse (par omission en particulier de certains revenus non déclarés au fisc ou aux organismes de sécurité sociale), on ne sait rien de l'importance du patrimoine, surtout que le revenu renvoie à des réalités complexes : il n'est indépendant ni de la

catégorie socioprofessionnelle, ni du niveau d'étude, ni même de l'âge. Enfin, les niveaux de rémunérations, pour une même catégorie socioprofessionnelle, varient considérablement d'une branche d'activité et d'une région à l'autre.

SECTION 4: LE PATRIMOINE

De l'avis des économistes, la richesse se mesure par le montant combiné du revenu et du patrimoine. Les deux indicateurs indissociables d'une appréciation de la richesse des individus, au regard d'une échelle universelle, s'appliquent à l'ensemble de la population.

Si la richesse des individus peut être, ainsi, mesurée objectivement par un indicateur - ouvre une combinaison d'indicateurs - commun à l'ensemble de la population, le concept de stratégie contient une dimension subjective faisant intervenir les « dispositions économiques » des personnes interrogées. De ce point de vue, l'appartenance socio-professionnelle détermine des normes d'inégale valeur qui conditionnent largement la capacité des individus à accepter ou à refuser - consciemment ou pas - une stratégie d'accumulation patrimoniale. C'est donc la mise en relation de la richesse objective avec la norme de catégorie socio-professionnelle qui nous permettra d'appréhender une richesse ou une pauvreté subjective, concrétisée par la présence ou l'absence de stratégies patrimoniales.

« L'effet patrimoine » a été mis en lumière par Jacques Capdeville et Elisabeth Dupoirier (1981) à l'occasion des élections législatives de 1978. Les auteurs ont émis l'hypothèse que la richesse possédée, tout autant que le revenu ou la profession exercée, est un élément de la situation économique des individus, susceptible d'influencer la décision électorale, surtout dans une conjoncture d'incertitude liée à l'arrêt et à la croissance. Leur indicateur, limité au patrimoine de rapport, prend en compte sa composition, à défaut de pouvoir évaluer son montant et interpréter sa diversité comme l'indice d'une stratégie d'accumulation patrimoniale, associé à des choix politiques plus individualistes et conservateurs.

Pour des raisons de comptabilité d'une

enquête, les auteurs ont utilisé ici un indicateur synthétique incluant quatre éléments de patrimoine de rapport (livre de caisse d'épargne / compte ou livre d'épargne - logement/ valeurs mobilières / biens immobiliers de rapport) et deux éléments de patrimoine d'usage (propriété de son logement, propriété d'une résidence secondaire), à l'exclusion du patrimoine professionnel (terre, entreprise, fond de commerce) qui aurait essentiellement concerné les indépendants

SECTION 5: LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

L'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle spécifique constitue un premier facteur de fragmentation inégale, très clairement orienté vers les partis de droite. Les attitudes politiques des agriculteurs et des artisans ou commerçants ne diffèrent guère, en dehors du fait que les premiers votent beaucoup moins fréquemment pour le Front national (FN),

Quatre pôles peuvent être distingués:

- les contremaîtres et techniciens, proches, par leur profession, des ouvriers, leur ressemblent politiquement puisqu'ils se caractérisent à la fois par un vote de gauche et un vote (FN).
- à l'autre extrémité de l'échelle sociale, les cadres supérieurs ainsi que les professions libérales se caractérisent, au contraire, par une préférence marquée par la droite modérée et une faible attirance par le Front National.
- les professions intermédiaires (administratives, commerciales ou paramédicales) partagent à peu près également leur suffrage entre gauche et droite modérée.
- enfin, les professions intellectuelles (professeurs, instituteurs, professions de l'information, des arts du spectacle) se distinguent très nettement de l'ensemble de la catégorie des cadres. Plus des deux tiers de leurs membres (67%) déclarent un vote de

gauche et seulement (3%) un vote d'extrême droite. C'est au sein de ces groupes que la gauche socialiste fait ses meilleurs scores. Ainsi, (46%) des enseignants (professeurs et instituteurs) votent en faveur de Lionel Jospin.

L'appartenance à tel ou tel secteur d'activité, privé ou public, constitue une autre modalité de distinction des situations socioprofessionnelles (**Boy Mayer, 1997**). Dans le contexte économique et politique de ces dernières années, l'ampleur de l'intervention étatique est un thème de conflit politique récurrent. La position objective des individus, par rapport à ce conflit, a donc une importance particulière. Un autre aspect différencie les salariés du public de ceux du privé. On s'attendait à ce que les travailleurs du secteur public s'inclinent à soutenir des forces politiques de gauche qu'ils affirment défendre plus volontiers, par ce qu'ils s'opposent aux mots d'ordre de privatisation et défendent le principe de l'intervention de l'Etat dans l'économie au non d'une régulation des mécanismes du marché.

CHAPITRE III: LES APPARTENANCES SOCIOCULTURELLES

Introduction

L'influence du contexte physique, socio-culturel et politique sur la socialisation politique, rarement étudiée, est décisive. On peut décomposer cette variable en cinq sous-dimensions selon **Annick PERCHERON**:

- la nature et la taille du lieu de résidence de la famille. Un des reproches les plus fréquemment adressés aux études américaines des années cinquante-soixante était de n'avoir porté que sur des populations urbaines. Le reproche était justifié. Les études menées en France font apparaître, sur certaines dimensions, des oppositions, entre ville et campagne et entre villes de tailles différentes, aussi grandes qu'entre classes sociales.
- l'insertion des enfants dans des systèmes culturels ayant leurs traditions politiques et historiques propres. En France, on observe de

grandes différences selon que les enfants vivent dans des régions à forte tradition catholique ou non.

- la nature et l'état du développement économique de la commune où de la région dans lesquelles vit l'enfant. C'est bien entendu l'opposition entre région d'activité agricoles ou industrielles, entre région de petites ou de grosses entreprises, de petites ou de grosses propriétés, entre industries au développement récent ou non.

- c'est la composition sociale et ethnique de l'environnement liée aux deux précédentes dimensions. Selon que le groupe de l'enfant sera majoritaire ou minoritaire, en situation de dominant ou de dominé. D'un point de vue socio-culturelle, l'enfant ne formera pas son identité politique dans les mêmes conditions et le poids respectif des identifications négatives ou positives variera.

- la nature du contexte politique représente la dernière composante à prendre en compte. Nous avons déjà souligné l'importance de l'homogénéité entre les préférences des parents et la tendance politique du contexte dans la transmission des préférences idéologiques entre parents et enfants. Nous avons montré, dans le cas de la France (Percheron, Dupoirier, 1975), que les enfants développent d'autant plus fréquemment des proximités à la gauche ou à la droite, que le contexte apparaît comme plus marqué à gauche ou à droite.

SECTION 1: LA RELIGION

Du point de vue de la religion, la situation se présente de façon beaucoup plus simple et peut se résumer ainsi:

1 - L'appartenance religieuse et le degré de pratique constituent le segment des systèmes de valeurs, d'attitudes et de comportements qui se transmet le mieux d'une génération à l'autre, même si le degré de pratique diminue fortement chez les enfants. On peut, du reste, noter qu'à la différence de ce qui se produit pour les préférences idéologiques, il s'agit ici, pour l'essentiel de glissement à sens unique, vers toujours moins de pratique.

2 - À degré de pratique égal, on constate les mêmes relations entre le degré de pratique religieuse et les opinions et les attitudes politiques dans les deux générations. On peut ajouter que cette similarité des effets produits par la religion ne s'observe que dans le domaine du politique (Percheron, 1982).

3 - L'influence de la variable religieuse s'exerce doublement: à travers le degré d'intégration religieuse des parents, à travers aussi celui des enfants. Comme nous l'avant déjà noté, en cas de moindre pratique de la part des enfants, la fréquence des prises de positions libérales et les préférences pour la gauche se trouvent augmentées (Percheron, 1982).

Depuis 1966, de multiples transformations ont affecté l'univers religieux : conséquences du Vatican II, développement d'un catholicisme engagé à gauche (et réactions intégristes, corrélatives), existence visible d'un clergé à gauche, mais aussi baisse importante des taux de pratique religieuses se manifestant en particulier dans les tranches d'âge les plus jeunes, crise dans le recrutement du clergé (donc diminution de la capacité d'encadrement social du catholicisme). L'enquête de 1978, de CEVIPOF démontre que, si du moins on prend comme indicateur de niveau d'intégration religieuse la fréquence de l'assistance à la messe, les choses ont peu changé: il existe bien une relation directe entre le niveau d'intégration religieuse et la probabilité du vote de droite.

SECTION 2: L'APPARTENANCE ASSOCIATIVE ET SYNDICALE

1- L'appartenance associative:

La loi du 9 octobre 1981, qui a levé toutes les interdictions au droit d'association imposées aux étrangers, en les faisant entrer dans le droit commun des associations régies par la loi de 1901 (remplacement de l'autorisation préalable auprès du Ministère de l'Intérieur), semble avoir donné une impulsion décisive aux formes de participation des immigrés à la vie associative locale. Le mouvement associatif des jeunes, qui a trouvé la légitimité au niveau local, a donné une impulsion à la

vie associative en lui permettant de devenir un mouvement de masse (en terme d'identification plus qu'en terme d'adhésion) et non plus en mouvement d'élites.

Les données chiffrées sont incertaines, car elles mêlent généralement les associations étrangères, créées à l'initiative des immigrés, aux associations créées par les pays d'origine. En 1984, les mouvements associatifs étaient estimés à 4200, parmi lesquels 850 de mouvements associatifs maghrébins (dont 350 à 450 associations d'amicales para gouvernementales, 100 à 150 associations autonomes d'adultes, 180 à 200 mouvements de jeunes et de femmes et une trentaine d'associations interculturelles tournées vers la lutte contre le racisme et la vie socioculturelle).

Une tentative de coordination de quelques un de ces mouvements a été lancée dès le début de 1984 avec la création à Paris d'un conseil des associations immigrées en France (CAIF) pour promouvoir la vie associative. Ce conseil rassemble quatorze associations : (CAIF) pour promouvoir la vie associative. Ce conseil rassemble quatorze associations. Trois éléments essentiels composent la vie associative dans les communautés issues de l'immigration : un élément communautaire - ethnique, un élément religieux et un élément culturel « *populiste* ». Une autre caractéristique du mouvement associatif immigré est son évolution, au cours de ces dix dernières années, vers une composante moins exclusivement masculine et adulte (*féminisation et rajeunissement*), vers un pragmatisme qui tend à l'emporter sur l'idéologie et vers un enracinement local « *ici et maintenant* », plutôt que vers des enjeux nationaux des pays d'origine ou même français (malgré la « bilatéralité des références »). On peut constater l'extrême diversité du mouvement associatif étranger en France, qui reflète la diversité des populations et des vagues migratoires, dont il est l'émulation, et dont la très forte expansion intervenue au cours des cinq dernières années ne doit pas dissimuler les profondes mutations. On a assisté, néanmoins, à un saut qualitatif de ses revendications et de ses

modes d'expression: être reconnu comme acteur collectif, voir politique, intervenir dans les structures de la société globale, créer un droit collectif de reconnaissance de la présence immigrée dans son ensemble et non celle de l'immigré comme individu.

Parmi les trois modèles dominants (Italien, Portugais, Maghrébin), révélateurs de formes d'insertion différenciées des communautés concernées, on prendra le cas du modèle maghrébin.

Depuis 1981, la communauté maghrébine emboîte le pas à cette tendance des associations, par un transfert de compétences de la famille à la famille élargie dans le domaine de la culture, de la langue, des liens culturels. Cette mutation s'est concrétisée par trois phénomènes: - l'émergence de mouvements associatifs jeunes, se considérant comme des mouvements jeunes réfléchissant sur l'enfance et la défense de celui-ci dans les banlieues afin de combler les vides laissés par les parents :

- l'émergence d'un mouvement associatif maghrébin plus communautaire, de caractère religieux islamique et familial,
- la transformation des associations militantes à caractère politique qui se sont vues obligées, par la poussée de ces deux logiques, de se transformer elles-mêmes. En revanche, des associations restées très « politiques » comme l'ATAF (Association des Travailleurs Algériens en France) ou l'UGTA (Union Général des Travailleurs Algériens).

Avec l'émergence du mouvement de la jeunesse, a régné une sorte d'euphorie. Ce mouvement, qui a trouvé sa légitimité au niveau local en mettant à jour des modalités de négociations d'un droit de cité et d'affirmation d'une présence dans la vie publique, alors que la citoyenneté ne leur était pas reconnue, a permis au mouvement associatif maghrébin d'être un mouvement de masse (en termes d'identification plus que d'adhésion) et non plus un mouvement d'élites politisées. Comme le note **Rémy LEVEAU** à propos des jeunes maghrébins : « *Ce ne sont pas des immigrés, pas encore des citoyens, mais les membres d'une communauté minoritaire qui aspire à une*

existence collective commune et cherche à préserver leur identification collective pour mieux s'intégrer»

Mais, entre 1981 et 1986, ces associations maghrébines ont souvent obtenu leurs moyens d'action du pouvoir politique (ministère de la culture, fond d'action sociale). Cette complicité avec le pouvoir en place a parfois fait leur force et leur faiblesse. Ce mouvement communément appelé « beur » cherchait à devenir médiatique et médiateur au niveau national (la «marche » lui ayant donné une légitimité dans le débat socio-politique français). Chez les jeunes, une confusion s'est parfois effectuée entre la vie associative et le parti politique, le mouvement associatif tenant lieu à un certain débat politique de « basse cours » ce qui risquait de lui faire perdre une partie de sa crédibilité et de désacraliser la vie associative dans son rôle de contre-pouvoir et de passerelle du social au politique.

Mais grâce au mouvement associatif, les immigrés, et surtout les jeunes qui en sont issus, pour faire de la politique à distance, ont montré que la politique était aussi l'action revendicative dans sa dimension quotidienne (non sans une certaine désacralisation du rôle revendicatif des syndicats).

Du côté des leaders associatifs, le mouvement a représenté l'un des lieux nobles de l'apprentissage démocratique et, la présidence, symbole de réussite sociale, a combiné pour eux un espoir de promotion dans la vie politique : autant de formes du passage au politique du mouvement associatif immigré dans la diversité de ses composantes, de ses fonctions et des rôles qu'il a générés.

2- L'appartenance syndicale :

Le syndicalisme est une idée polémique qui revient souvent. Concernant le syndicalisme, son caractère non politique n'est qu'une façade qui essaye de cacher les relations particulières entretenues par une centrale à l'égard d'un parti ou qui tente de neutraliser les tentatives effectuées par certains leaders d'occuper des postes politiques. Cette idée prend les syndicats par le côté où ils sont peu propices à l'observation. En revanche, il faut revenir sur leur jeu à l'égard du politique. La France ne comporte que 10% de syndiqués

dans la population active (la Suède et la Finlande plus de **80%**). Ce chiffre et les faibles taux de participation aux élections professionnelles favorisent les discours sur la crise du syndicalisme. Mais, historiquement et sociologiquement, les syndicats en France offrent un tableau différent. Des formes de gouvernement non politique s'y observent tout d'abord. Des partenaires sociaux tenant des postes dans des institutions républicaines s'imposent à une des formes légitimes de la contestation et se dégagent dans les mobilisations.

Il est impossible de prendre un point de vue définitif sur les relations entre syndicats et politique. Il est plus utile de retenir les indicateurs permettant de saisir l'autonomie dont bénéficient ces organisations par rapport aux autres agents politiques.

Les syndicats disposent d'organisation spécifique que l'on ne peut plus confondre avec les partis.

CONCLUSION GENERALE

Il y a presque trente ans que la France a décidé d'arrêter l'immigration, de façon générale, et des travailleurs maghrébins, en particulier, en 1974. Cette année marquée par plusieurs événements et décisions politiques de droite, quand elle était au pouvoir, comme elle est aujourd'hui, avec un autre nom **UMP**, au lieu **RPR** et **UDF**. Un million de francs leur est alloué, pour ceux qui désirent rentrer chez eux. Le regroupement familial est maintenu, pour ceux qui souhaitent une installation définitive sur le sol français. Ces derniers sont les parents de jeunes issus de l'immigration maghrébine algérienne, marocaine et tunisienne, de la plus ancienne et la plus nombreuse. Ces nouvelles générations sont, pour la plupart, des français de naissance, et peu d'entre eux vont rejoindre leurs parents très jeunes. Donc le choix incombe aux parents de continuer à vivre en France où dans leur pays d'origine. Génération après génération, depuis le regroupement familial, on arrive, maintenant, à la troisième qui affirme son existence au sein de la société française. Succédant à celle des années 1970 et de 1980, marquée par l'apparition du

mouvement « *beur* » et les grandes marches contre le racisme et *Convergence 84*, cette troisième génération revendique, maintenant, les droits civiques et civils, le droit de vote des parents, et l'arrêt des expulsions du frère et du voisin. Aujourd'hui, interrogés sur la politique, et sondés dans toute la France, ces jeunes n'y attachent point une importance première. Leur principale préoccupation concerne la vie quotidienne de tous les jours (travail, études, vie familiale, consommation, etc...), qui les touche de près : le chômage, la précarité l'échec scolaire la délinquance, les problèmes de santé, le moral et le physique; et par un regard sévère de la société d'accueil qui les culpabilise pour toute sorte de crise : économique, politique, urbaine, culturelle et identitaire, dont ils sont les premières victimes. La politique, avec sa « *langue de bois* », son langage technique et la répartition des mêmes mises en scène, n'apparaît pas comme élément important dans la construction de leurs identités sociales. Leurs parents n'ont jamais pu voter. Immigrés maghrébins, issus de milieux défavorisés, ils n'ont jamais accédé à la citoyenneté. Pour leurs enfants, voter ne va pas de soi, la politique n'est pas un réflexe, mais le résultat d'une socialisation politique, d'un long travail d'apprentissage. Il incombait, sans doute à l'école, de socialiser politiquement les enfants d'immigrés, mais les programmes d'éducation civique étaient mal pensés. Sous prétexte de ne pas faire de discrimination, les professeurs disaient aux élèves : « *Voter est un devoir, car nos parents et nos ancêtres se sont battus pour obtenir ce droit !* »

Le champ politique est défini comme un ensemble assez opaque et, selon leur niveau d'étude, la connaissance de l'échelle des pouvoirs, des circuits décisionnels et des principales idéologies en concurrence (au moins les grands traits) varient fortement.

Ces conceptions du monde politique sont nourries en grande partie par l'attitude des élus, dont l'image et les pratiques sont rejetées la plupart du temps. Ces derniers sont l'incarnation de l'opportunisme carriériste, où seul l'intérêt personnel importe. Leurs méthodes sont décrites en quatre axes : démagogie et visibilité pré-électorales, clientélisme, promesses non tenues et

affairisme scandaleux. Pour la lecture des traits significatifs selon les chercheurs de **CEVIPOF**, le vote se montre souvent désincarné, comme déconnecté du monde politique ou des hommes ou femmes qui sont l'objet du vote. Cette pratique citoyenne dépend directement de la socialisation politique des jeunes. Elle est hétérogène et selon les processus sociaux, il existe une multiplicité de logique à l'origine de l'acte de vote. Son refus renvoie, lui, à une causalité assez monolithique. Cela montre, par ailleurs, une valorisation abstraite de la politique (qu'il faut relier aux revendications classiques d'égalité et d'équité face à la justice ou du monde du travail), dans la mesure où ces jeunes jugent, à partir d'un système idéal, géré par une classe politique altruiste et juste.

Le vote renvoie donc à différentes motivations, la dimension symbolique de cet acte de s'exprimer lors des élections. La participation aux élections découle aussi d'une conscience citoyenne classique qui dépasse le regard négatif opposé du champ politique. L'attachement à la communauté nationale explique cette nécessité du vote, qui passe ici par une transmission citoyenne interne à la sphère familiale. Enfin la logique « *utilitaire* » du vote est souvent ancrée chez ceux qui ont des attentes matérielles de la mairie. Le fait de solliciter un emploi ou un logement auprès de la municipalité s'accompagne de la crainte d'un contrôle des listes d'émargements.

Pourtant, les dernières élections ont mis en avant la présence croissante des jeunes français d'origine maghrébine sur les listes électorales, surtout les jeunes filles. Ce qui montre le plus, par rapport aux garçons, la prégnance de cette logique de citoyenneté, au nom d'une foi et d'une conscience nationale. Les perceptions du champ politique évoquées ici ne sont pas propres aux jeunes des quartiers dits sensibles. Elles sont largement répandues au sein de la population française. Ainsi, parallèlement à la mise en place de timides actions ayant pour but de favoriser l'accès à la citoyenneté, les élus, quels que soient leur couleur politique et leur niveau de pouvoir, doivent plutôt promouvoir et faire respecter une véritable déontologie, une éthique irréprochable. Car, avec environ 50 %

d'abstention aux dernières élections municipales, il est urgent de promouvoir une citoyenneté active et responsable, qui implique tous les français. Les clivages traditionnels sont de moins en moins pertinents, en particulier le clivage droite-gauche. L'audience des partis politiques est en chute libre, leurs dirigeants cherchant à redéfinir leur offre et à explorer de nouveaux marchés électoraux. Les partis politiques traditionnels sont maintenant décomplexés, et peuvent prendre en charge des revendications de type identitaires, alors qu'auparavant ils ne pouvaient que gérer des revendications catégorielles. Autour de quel thème le voteur pourrait-il se structurer ? On note que la situation de crise au proche orient interpelle les français d'origine maghrébine. C'est un fait nouveau, les beurs commencent à tenir un discours sur les relations internationales,

marquant leur solidarité avec la Palestine. Ils se politisent.

Références bibliographiques

1. GAXIE (Daniel.) (sous dir.)- *Explication du vote, Un bilan des études électorales en France*.- Paris, Edition, (P.F.N.S.P), 1985, 450 p. et - *Le cens caché, inégalités culturelles et ségrégations politiques*.- Edition, Seuil., 1978.- p.268.
2. PERCHERON (Annick.)-« *Peut-on encore parler d'héritage politique en 1989 Idéologies, partis politiques et groupes sociaux* ».- Etudes réunies par Yves MENY pour Georges LAVAU, Paris, Edition, (P.F.N.S.P.), 1989. p.71-88.
3. WIHTOL DE WEDEN (Catherine.) et LEVEAU (Rémy).- « *La bourgeoisie, Les âges de la vie associative issus de l'immigration* ».- Edition, CNRS Editions, Paris, 2001, p.188.

4. WIHTOL DE WEDEN Catherine.- *Les immigrés et la politique*.- Edition, La documentation Française, 1997, p. 370.
5. YSMAL (Collette).- *Le comportement électoral de français*.- collection, Repères, Edition, La découverte-, 1990, p.124.
6. SCHNAPPER (Dominique).- *La France de l'intégration, sociologie de la nation en 1990*.- Edition, Gallimard, 1991, p.198.
7. MICHELAT (Guy.) et SIMON (Michel).-« *Classe, religion et comportement politique* ».- Paris, Edition, (P.F.N.S.P.), Sociale, 1977, p. 498
8. MAYER (Nonna.) et PERRINEAU (Pascal).- *Les comportements politiques*.- collection cursus, Edition, Armand Colin 1992, p.160.
- MAYER (Nonna).-*Les modèles explicatifs des votes*.- Edition, L'harmattan, 1997, p.287.
9. PERRINEAU (Pascal).- *L'engagement politique déclin ou mutation ?* Edition, (P.F.N.S.P.) 1994, p.444.
10. YSMAL (Collette).- *Le comportement électoral de français*.- collection, Repères, Edition, La découverte-, 1990, p.124.
11. GRAWITZ (N.), *Traité de sciences politiques*, Paris, Edition, PUF, 1985.-Tome 1, p. 241-282 Encyclopédia Universalis, corpus, 1985, p. 235.
12. MUXEL (Anne).-« *Les attitudes sociopolitiques des jeunes issus de l'immigration maghrébine en région parisienne* ».- Edition, *Revue française de sciences politique* (P.R.F.S.P.), vol 38 n° 05, 1988, p.925-940.
13. QUIJANO (YVES GONZALES).- « *Les nouvelles générations issues de l'immigration maghrébine et la question de l'islam* ».- Edition, *Revue française de science politique* (RFSP) vol. 37. n° 6, décembre 1987, p.820-832.
14. SCHWUPPER (Dominique.) et STRUDEL (Sylvie.). « *Le vote juif en France*. »Edition, *Revue Française de science politique*, Paris, vol. 33, n° 6, décembre 1983, p.933-961.
15. GEISSER (Vincent).- *Ethnicité et politique en France des années 90, études sur les lites politique issu de l'immigration*.- Thèse de doctorat en sciences politique, sous la dir. (M.) CAMAU, Université D'Aix-En province, 1995.